



## Renconduit a la frontiere en 2005 et demande de visa 2009

-----  
Par wanisoso

Bonjour,

j ai ete reconduit a la frontiere en 2005 et j ai fait une demande de visa long sejour conjoint de francais en aout 2009, est ce que ma reconduite en 2005 peut poser probleme???

Sachant que je suis reparti en france sans visa et que je me suis marié avec ma femme a la mairie et je suis revenu au maroc pour la demande de visa? merci pour votre aide, cdt.

-----  
Par chris\_ldv

Bonjour,

Oui cela peut poser problème: la reconduite à la frontière est une contrainte en principe précédée d'une ordonnance de quitter le territoire Français qu'à priori vous n'avez pas respecté volontairement.

De même le fait d'être entré en France sans visa pour vous marier en aout 2009 correspond à une infraction. Vous encourez une peine de 3 ans de prison maximum ainsi qu'une interdiction du territoire de 10 ans maximum:

<http://sos-net.eu.org/etrangers/infrac.htm>

Salutations,

-----  
Par wanisoso

Je vous avais répondu mais je crois que mon mpessage a ete effacé,  
J avais poser la meme question il y a 2 mois et un superviseur ma dit que le fait d 'avoir ete reconduit a la frontiere ne pouvais en rien ralentir ou refuser un visa long sejour conjoint de français, de plus je connais des gens qui on fait pire et qui ont eu leur visa, il y a peut etre des loi mais elles ne s'applique pas a tout le monde, jpense qu il doivent selectionné les tetes ...